mairie.montferrier@wanadoo.fr

MONTFERRIER - LES MONTS D'OLMES

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 20 décembre 2019 – 18 heures

Présents : LAFFONT Frédéric. ESTALRICH Cécile. SERIN Monique. MUNOZ Renée. HAFNER Yves. CATHARY Michèle. DEGRUTTOLA Ghislain. LABAUD Jacques. NICOLAS Gérard. REY Vanessa. EMANUELLI Arlette.
Procuration : Cécile Estalrich à Frédéric LAFFONT
Absent : BANON Jean Michel.
Absent excusé :.Cécile ESTALRICH. BRUNET Raoul.
Date de convocation : 11 décembre 2019

La séance est ouverte à 18 h 05
Monsieur le Maire présente le compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal ainsi que le registre des délibérations pour signature des conseillers.
Il demande à rajouter une délibération pour la location d'une terrasse à la Maison de la Montagne

Ordre du jour
Délibérations :

- Convention SAVA SEM
- Tarifs secours pistes 2019/2020

Proposition de location d'une terrasse devant le bâtiment « Maison de la Montagne »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la vente de la maison de la montagne à M. Didier PASCUAL et Mme Annick LAFONTAN, pour y exploiter un commerce de proximité qui regroupera une épicerie, un café et une salle où les touristes pourraient faire une halte.

Il fait part de la demande de M. PASCUAL Didier de pouvoir bénéficier de la terrasse communale jouxtant la Maison de la Montagne, ce qui serait un atout supplémentaire pour son commerce et propose une location de cent euros annuel.

D'autre part, il rappelle que Monsieur PASCUAL avait demandé, lors de sa proposition d'achat, une interdiction de concurrence dans ou sur l'immeuble propriété de la commune, Il conviendrait que la municipalité s'engage à ne pas accepter d'autres commerces sur le village tant que le dit commerce sera ouvert.

Adopté à l'unanimité

~~Convention SAVA SEM - Secours station des Monts d'Olmes - saison 2019/2020~~

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les termes de la convention passée avec la SAVA SEM et délibérée le 28 décembre 2018, concernant la distribution des secours sur la station des Monts d'Olmes pour la saison 2018/2019.

Monsieur le Maire présente la nouvelle convention pour la saison 2019/2020.

Adopté à l'unanimité

Tarifs remboursement frais de secours - saison 2019/2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la SAVA SEM a communiqué de nouveaux tarifs concernant les secours ambulance pour la saison 2019/2020.

Il rappelle au Conseil Municipal les conventions et usages concernant le remboursement des frais de secours sur pistes.

Il propose de fixer les tarifs pour le remboursement des frais de secours sur pistes, saison 2019/2020.

Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide de fixer les tarifs suivants pour la saison 2019/2020 :

Catégorie 1 **Front de neige** (et petits soins accompagnant) **77.00**

2) **Sur les pistes balisées** : les frais de secours feront l'objet de la Tarification suivante :

Catégorie 2 : Zone Rapprochée – A

Pistes : Chalet, Perce-neige, Pradeille, Myrtille bas(balise 1 à 14),
Accès Fage-Belle, Accès Galinat, Bruyères, Snow park, Boarder Cross,Chamois (balise 1) **307.00**

Catégorie 3 : Zone Eloignée – B

Pistes : Planas, Corniche, Vallons, Escapade haut, Escapade bas, Myrtilles haut(à partir de balise 15), Galinat, Isard, Accès Cadène, Chamois(à partir de balise 2), Coq, Coquelet,

461.00

Les itinéraires (tracé continu orange du Plan des Pistes) **461.00**

Catégorie 4 : Hors-Pistes **461.00**

Tarifs évacuation par ambulance privée :

SEMAINE

Médecin vallée : 1 018.37 ***CHIVA : 1 151.16*** ***CHPO : 1 018.37*** ***CHU Toulouse : 1 640.10***

WEEK-END ET JOURS FERIES

Médecin vallée : 1 155.76 ***CHIVA : 1 456.11*** ***CHPO : 1 155.76*** ***CHU Toulouse : 2 089.78***

Adopté à l'unanimité